



Dans le cadre du contrôle des structures, articles L331-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime, une demande d'autorisation préalable d'exploiter un fonds agricole a été déposée auprès des services départementaux. Cette publicité, effectuée en vertu de l'article R331-4-1 du code rural et de la pêche maritime doit permettre aux agriculteurs exploitant sur le ban communal d'être informés de la démarche en cours et, s'ils sont intéressés, de déposer eux-mêmes une candidature.



Communiqué de la Direction Départementale des Territoires

La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation.

Les biens énumérés ci-dessous sont susceptibles de devenir vacants par départ des exploitants en place et ont fait l'objet de demandes d'autorisation d'exploiter.

Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires.

Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la Direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale mentionné ci-après.

Date de dépôt du dossier complet	Identité du demandeur	N° d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	Identité du preneur en place	Identité des propriétaires	Motif de la demande	Date limite de recueil des candidatures en DOT
17/10/2017	EARL de la PIERRE JAUNE (SCHMITT Paul et Thomas) 13 rue de la Libération 57860 RONCOURT	57170058	AMANVILLERS S.08 p.4 RONCOURT S. A p.547+550+552 SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE S.03 p.112+182 ; S.20 p.129 ; S.23 p.55+84+85+86 ; S.24 p.4+5+6+11+12+14+16+17+18+20+21+51+63+75 ; S.25 p.10+14+15+16+17 SAINTE-MARIE-AUX-CHÊNES S.40 p.43 ; S.41 p.11+14+15+16+17+18+19+33+34+35+36+37+44 ; VALLEROY (54) S.2B p.14+27 ; S.2I p.4+51+52+53+146+220+221	65a88 52a53 71ha85a38 65ha47a34 62ha03a33	EARL de JÉRUSALEM 17bis rue du Gal de Gaulle 57855 SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE	JORIS Patrice à 97490 Ste-Clotilde VOILLEQUIN Marie-Agnès à 10200 Bras-sur-Aube GUEHL Laurence à 57855 St-Privat-la-Montagne HIRSCH Roland à 57855 St-Privat-la-Montagne LOUIS Yvonne à 57855 St-Privat-la-Montagne POINSIGNON Robert à 57855 St-Privat-la-Montagne POINSIGNON Gérard à 57855 St-Privat-la-Montagne	Double installation	02/12/2017

Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter à la Direction Départementale des Territoires de la Moselle / SERAF-USIMEA - 17 Quai Paul Wiltzer - BP 31035 - 57036 METZ cedex 01 (tél : 03 87 34 34 14 - mail : ddt-controle-structures@moselle.gouv.fr) (formulaire disponible sur le site : <http://www.moselle.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-et-Environnement/Agriculture/Foncier-et-structures/Le-controle-des-Structures> ou par téléprocédure)

Seules les candidatures déposées avant la date limite de recueil des candidatures seront considérées comme concurrentes.

Le dossier déposé incomplet devra avoir été complété dans un délai de 1 mois suivant le recueil de la candidature.